

Mis en ligne le 21.12.2022



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**

Commune de Cuxac d'Aude

Arrêté n°2022-325

Domaine : Libertés publiques et pouvoirs de police-Police municipale  
Objet : Règlementation du jardin d'enfant parking de la salle du jeu de paume,

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUXAC-d'AUDE,

**Vu** les articles L2212-1, L2212-2 et suivants du CGCT,  
**Vu** le code de la Santé Publique,  
**Vu** le Code Pénal et notamment l'article R 610-5,  
**Vu** l'article 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,  
**Vu** les arrêtés municipaux n° 1976 du 8 septembre 1983, n° 3586 du 15 mars 2001 et n° 2021-105 du 03 mai 2021,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de réglementer les activités à l'intérieur des parcs et jardins communaux afin de permettre la cohabitation des usagers dans les meilleures conditions de sécurité, de salubrité et pour la tranquillité du voisinage,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 : Liste des lieux concernés**

Espace de jeux pour enfants parking de la salle du jeu de paume.

**ARTICLE 2 : Interdictions**

- L'accès est interdit aux bicyclettes dans les espaces de jeux
- L'accès aux chiens est interdit dans les espaces de jeux
- Les jeux de boule sont interdits
- Les jeux de ballons sont interdits
- L'usage de tout objet provoquant feu ou flamme (briquets, cigarettes, pétards...)

**ARTICLE 3 : Complément**

L'accès aux aires de jeux est réservé aux enfants entre 2 et 14 ans selon le type d'équipement sous la responsabilité de leurs accompagnants.

**ARTICLE 4 :**

Les dispositions du présent arrêté sera applicable dès l'affichage de la réglementation sur les zones concernées.

**ARTICLE 5 : Exécution**

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Monsieur Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vinassan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CUXAC d'AUDE, le 20 décembre 2022

Le Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink, which is slanted and somewhat stylized. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central figure, likely a personification of justice or a local deity, seated and holding a scale. The text around the perimeter of the seal reads "REPUBLIQUE FRANÇAISE" at the top and "MAIRIE DE CUXAC D'AUDE" at the bottom, with two small stars on either side of the central figure.

Grégory DELFOUR